

AF

EPREUVE EP1.1 a: Remise en état d'un organe

Epreuve obligatoire suivant tirage au sort

ON DONNE :

- 1-a1 : Moteur tournant, calage d'un système d'allumage (classique ou transistorisé).
- 1-a2 : Moteur tournant, calage d'un système de distribution (remplacement de la courroie crantée).

ON DEMANDE

- CALAGE SUIVANT LA METHODE DU CONSTRUCTEUR

		NOTE
1	Identifier les points de réglage et les valeurs de référence.	/5
2	Effectuer les mesures ou les contrôles.	/5
3	Procéder aux réglages, répondre aux questions posées par le jury.	/10
MISE EN MARCHÉ DU MOTEUR		
Note :		/20

Compétences visées : C3.1, C3.2, C3.3, C3.4

Groupement "Est"		Session 2000		SUJET		TIRAGES
CAP EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES DE L'AUTOMOBILE				code examen :		
Épreuve :	EP1 Mise en oeuvre d'une intervention 1 REMISE EN ETAT D'UN ORGANE a Calage d'une Distribution			Durée : 1h	Coef. : 2.5	